



# **Les impacts humains de l'austérité**

**Le portrait de trois organisations  
fragilisées par les réductions du  
financement public en éducation  
des adultes**

## **DOCUMENT SYNTHÈSE**

**2<sup>e</sup> volet de l'enquête de l'ICÉA**

**Un centre d'éducation des adultes  
Un centre d'éducation populaire  
Un groupe communautaire d'alphabétisation**

**Novembre 2017**

**[www.icea.qc.ca](http://www.icea.qc.ca)**

#### REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement :

Les **participants** qui ont généreusement donné de leur précieux temps pour répondre à nos questions et faire une relecture du portrait lié à leur organisme.

Les **membres** du comité des *politiques en éducation des adultes* qui ont supervisé l'ensemble des travaux de recherche de cette étude. Nous remercions tout particulièrement Paula Duguay et Caroline Meunier qui ont relu attentivement les portraits présentés ici.

Encore merci à Paula qui a eu l'idée de ces portraits pour mettre des visages sur les chiffres.

#### RECHERCHE ET ANALYSE

**Louise Brossard**, chercheuse en éducation des adultes

#### RÉDACTION

**Johanne Carbonneau**, rédactrice | [jo.carbonneau@xplornet.ca](mailto:jo.carbonneau@xplornet.ca)

#### MISE EN PAGE

**Alexandre Alaoui**, agent de recherche et de développement

© La reproduction de ce document, en tout ou en partie, est encouragée à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

**ISBN 978-2-89108-064-4** (version imprimée)

**ISBN 978-2-89108-065-1** (version numérique)

## Table des matières

Introduction Trois portraits en éducation des adultes .....	5
Impacts de la réduction du financement public sur un centre d'éducation populaire.....	7
Impacts de la réduction du financement public sur un organisme d'alphabétisation .....	11
Impacts de la réduction du financement public sur un centre chargé de la formation générale des adultes .....	15
Conclusion des trois portraits .....	19
Bibliographie .....	21



## Introduction

### Trois portraits en éducation des adultes

En 2016, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes réalisait une enquête portant sur l'impact des réductions du financement public en éducation des adultes (ICÉA, 2016). Parmi les 109 organisations répondantes, 65 % accusaient une baisse de leur financement public et 25 de ces organisations se trouvaient en situation de grande fragilité.

Comme suite à cette enquête, l'ICÉA présente dans ce document synthèse les portraits de trois de ces organisations. L'objectif consiste à illustrer les effets concrets de la réduction du financement public dans la vie de tous les jours des personnes et des organisations interrogées. Ces dernières œuvrent dans des secteurs et des lieux géographiques différents. L'une d'entre elles est une organisation

gouvernementale tandis que les deux autres sont non gouvernementales. Elles desservent des populations peu scolarisées qui doivent relever de nombreux défis en matière de formation de base.

En premier lieu, nous présentons le portrait d'un **centre d'éducation populaire (CÉP)**. Un **organisme d'alphabétisation** fait l'objet du deuxième portrait, tandis que le troisième organisme dépeint est un **centre d'éducation des adultes (CÉA)**. Seul ABC des Portages, organisme d'alphabétisation dans le Bas-Saint-Laurent, a accepté de s'identifier.

Ces portraits ne constituent pas nécessairement un profil en tout point représentatif des organisations œuvrant dans les mêmes secteurs ou les mêmes régions.

Consultez l'enquête portant sur l'impact des réductions du financement public en éducation des adultes : <http://icea.qc.ca/site/fr/actualites/un-lancement-de-lenqu%C3%AAtte-de-lic%C3%A9a-riche-en-%C3%A9changes>



## Impacts de la réduction du financement public sur un centre d'éducation populaire

Un centre d'éducation populaire (CÉP) fait l'objet du premier portrait. Celui-ci est situé dans un quartier défavorisé d'une grande ville québécoise et offre ses services dans les secteurs suivants :

- alphabétisation populaire
- francisation et soutien aux personnes immigrantes
- services à la collectivité et milieu de vie
- alimentation
- action citoyenne

Julie travaille au CÉP depuis 17 ans. Son témoignage a permis de comprendre les conséquences de la diminution du financement public.

En tout, trois postes ont été abolis et un tiers de poste dédié à l'activité théâtre a disparu.

### Impacts sur les adultes qui fréquentent le CÉP

**AFFAIBLISSEMENT DU MILIEU DE VIE** — La perte de financement a obligé le CÉP à supprimer le poste de responsable du milieu de vie et des loisirs. Or, les services et loisirs permettent :

- la création d'un milieu de vie ;
- les échanges informels ;
- le développement de liens ;
- le partage d'expériences ;
- la réalisation de plusieurs apprentissages, comme l'écoute et la prise de parole ;
- le transfert de certains apprentissages dans d'autres sphères de la vie des personnes.

Antidote à l'isolement, les activités reliées au milieu de vie représentent la plupart du temps une porte d'entrée pour s'impliquer davantage et se sentir utiles socialement. Cela est d'autant

plus vrai pour la population traditionnelle du CÉP qui se trouve souvent sans travail.

La fragilisation du milieu de vie affecte particulièrement ces gens, car ils doivent faire face à des contraintes sévères relativement à l'emploi (pauvreté, faible scolarité, analphabétisme et maladie). Tenir moins d'activités de loisirs diminue aussi les occasions d'échanges informels entre les membres et le personnel.

Dans ces conditions, il reste difficile pour le CÉP d'identifier de nouvelles problématiques et d'y répondre. De la même façon, disposer de moins de temps pour se concerter avec les organismes du quartier restreint la connaissance des besoins des populations.

**ACCÈS PLUS LIMITÉ AUX SERVICES DU CÉP** — Les modifications au Programme d'aide et d'accompagnement social *Action* (PAAS *Action*) d'Emploi-Québec ainsi que l'abolition des Initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation (IFPCA) ont eu un impact direct sur la capacité à faire connaître le CÉP aux personnes en ayant le plus besoin.

De 2010 à 2015, le centre local d'emploi a diminué ses références au CÉP. Pendant ce temps, faute d'argent, le CÉP n'a pas été en mesure de confier la tâche de recrutement à un membre de son personnel.

Pourtant, rejoindre ces personnes représente un défi constant et nécessite de déployer un large éventail de stratégies originales en tout temps. Résultat : une partie de la population du quartier, notamment les personnes analphabètes, n'a pas connaissance des services offerts par le CÉP.

**LIMITATION DES APPRENTISSAGES** — D'abord, faute de fonds, le CÉP a dû renoncer à son activité théâtre pour les adultes en alphabétisation. Ensuite, les

nouvelles exigences du PAAS *Action* de s'inscrire dorénavant à 20 heures par semaine aux ateliers d'alphabétisation, plutôt que 12 heures, ne permet pas à toutes les personnes de bénéficier de ces ateliers.

En effet, plusieurs personnes sont soumises à des contraintes temporaires ou sévères à l'emploi, ce qui les empêche de suivre une formation plus exigeante. Enfin, les agents et agentes du centre local d'emploi peuvent, de manière aléatoire, limiter la durée du PAAS *Action* alors que certaines ont besoin de plusieurs années pour compléter leur apprentissage.

**PERTE DE REVENU** — Les restrictions budgétaires entraînent des impacts financiers. Les populations bénéficient de moins en moins des avantages du programme PAAS *Action*, comme le revenu supplémentaire de 125 \$ par mois. Les compressions les privent aussi d'une carte mensuelle d'autobus. Vivre avec de très faibles revenus ne permet tout simplement pas de dépenser pour des frais de transport non essentiels, comme pour se rendre au CÉP.

**BESOINS LAISSÉS SANS RÉPONSE** — Dernière situation très préoccupante pour les adultes: le CÉP peine à répondre à certains de leurs besoins, faute d'argent et de ressources appropriées. Par exemple, il lui est impossible d'offrir des ateliers de préalphabétisation aux personnes immigrantes qui sont analphabètes dans leur langue.

De la même façon, le CÉP ne peut répondre à toutes les personnes qui ont besoin d'aide pour compléter les nombreux documents relatifs à leur demande d'immigration.

### **Impacts sur les bénévoles du CÉP**

Comme le manque de ressources a conduit à l'abolition du poste relié au milieu de vie, cette responsabilité se trouve aujourd'hui partagée entre les membres du personnel du CÉP. Ce faisant, l'accompagnement des bénévoles

connaît des ratés sur le plan de la continuité et de l'uniformité. Aussi, le CÉP dispose de moins de temps pour la formation de ses bénévoles. En conséquence, lorsque les bénévoles offrent des services, il leur est difficile de promouvoir l'ensemble des activités du CÉP. Bref, l'absence de centralisation de l'intervention en ce domaine fait en sorte que :

- les idées des bénévoles concernant le développement du CÉP risquent de se perdre ;
- les buts et objectifs du CÉP sont moins bien compris ;
- la vision du bénévolat portée par le CÉP est moins intégrée par les bénévoles.

### **Impacts sur le CÉP lui-même**

**LA MISSION DU CÉP** - La fragilisation du milieu de vie affaiblit la démocratie participative, ingrédient essentiel de l'éducation populaire. Certes, les membres accomplissent des tâches, mais ils disposent de moins de temps pour :

- définir l'orientation des activités ;
- prendre part aux décisions organisationnelles ;
- réaliser certains apprentissages, comme la prise de parole, l'écoute et la formulation de propositions.

Les coupes affectent la défense de droits en ce sens que la réduction du PAAS *Action* nuit au processus d'alphabétisation populaire. Au-delà de son caractère utile, l'approche d'alphabétisation populaire vise à offrir aux personnes, tout en respectant leur rythme, des moyens pour connaître leurs droits, les défendre et exercer pleinement leur citoyenneté.

Le réaménagement des postes a aussi diminué la capacité du CÉP à travailler à l'amélioration des conditions de vie. D'une part, le CÉP ne peut plus réaliser autant d'interventions politiques qu'auparavant. D'autre part, il a dû ralentir son implication à la table de concertation du quartier.

PRATIQUES D'ÉDUCATION ET D'ALPHABÉTISATION POPULAIRES – Soumis au fait de devoir offrir davantage d'heures d'atelier, le CÉP a constaté un affaiblissement en matière de pratiques éducatives. Les animatrices et les personnes participantes aux ateliers disposent de moins de temps pour les échanges informels. Les animatrices manquent aussi de temps pour préparer des ateliers qui ne sont pas strictement académiques. Le temps manque aussi pour discuter entre elles de leurs pratiques, les améliorer et se transférer des connaissances.

CAPACITÉ À REJOINDRE LA POPULATION TRADITIONNELLE DU QUARTIER – Le resserrement du PAAS *Action*, le peu de référence d'Emploi-Québec et la difficulté de recruter les personnes analphabètes ont conduit à une diminution de la fréquentation de la population pauvre qui habite depuis longtemps le quartier.

CAPACITÉ À DÉVELOPPER DES INITIATIVES — Développer des initiatives exige des ressources financières, du temps, et une bonne connaissance des besoins du milieu. Or, plusieurs obstacles empêchent de réunir ces conditions. Ce contexte, combiné à la surcharge de travail de l'équipe, oblige le CÉP à accorder moins de temps qu'il le voudrait au développement de nouveaux projets.

HÉBERGEMENT ET CONDITIONS MATÉRIELLES — Depuis de nombreuses années, la commission scolaire qui héberge le CÉP peine à assurer l'entretien du bâtiment. Elle propose au CÉP divers scénarios qui, pour l'instant, coûteraient trop cher à ce dernier. Ce climat d'incertitude constant, conjugué au manque de personnel, limite le développement de projets au sein du CÉP. Les difficultés liées à l'hébergement risquent aussi d'affecter les groupes communautaires à qui le CÉP loue des espaces à prix modiques.

### **Impacts sur le personnel du CÉP**

Les restrictions budgétaires se font sentir jusque dans les conditions de travail plutôt difficiles. Les

salaires modestes se maintiennent au même taux depuis de nombreuses années et très peu d'avantages sociaux s'y rattachent. La redistribution des tâches liée aux suppressions de postes et la surcharge de travail menacent également la cohésion au sein de l'équipe de travail de même que l'encadrement du personnel contractuel.

### **Conclusion**

Dans ce contexte agité entre 2010 et 2015, le CÉP a réussi à maintenir tant bien que mal le cap sur ses services essentiels, comme l'alphabétisation et la francisation. Cependant, les activités de loisir, le milieu de vie et l'action collective ont été mis à rude épreuve. Or, ces secteurs constituent un pan crucial de la mission du CÉP qui s'inscrit en droite ligne avec les pratiques d'éducation populaire.

Ce portrait illustre très bien l'un des principaux résultats de l'enquête de l'ICÉA réalisée en 2016. Les réductions du financement public perturbent en premier lieu l'éducation populaire et l'action communautaire autonome parmi les secteurs de l'éducation des adultes. En outre, les organisations non gouvernementales subissent davantage les contrecoups des mesures de réduction que celles qui sont gouvernementales.

Un avis du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) corrobore plusieurs éléments mis en lumière dans ce portrait. D'une part, le manque de reconnaissance de l'éducation populaire par l'État touche de plein fouet au droit à l'éducation des populations les plus vulnérabilisées. D'autre part, l'insuffisance et les modes de financement des organismes communautaires changent leurs pratiques d'éducation populaire.

Il reste à voir si les annonces de réinvestissements de fonds publics en 2017 permettront au CÉP de déployer l'ensemble de ses activités de sorte à offrir aux personnes les plus défavorisées un espace éducatif démocratique.



## Impacts de la réduction du financement public sur un organisme d'alphabétisation

Le deuxième portrait de cette série présente un groupe d'action communautaire autonome d'alphabétisation, ABC des Portages. Ce groupe offre principalement des services aux adultes peu scolarisés (secondaire III ou moins) ayant des difficultés de lecture, d'écriture et de calcul.

Outre ce mandat, il propose des ateliers d'initiation à l'informatique aux adultes, peu importe leur niveau de scolarité, et met sur pied divers projets comme l'alphabétisation familiale. L'organisme déploie ses activités en zone urbaine, rurale et semi-rurale, sur tout le territoire du Bas-Saint-Laurent qui couvre une superficie de 8 000 km<sup>2</sup>.

Une entrevue avec la coordonnatrice d'ABC des Portages, Anne Paquette, a permis de dresser ce portrait et de comprendre les différents impacts des réductions du financement public. Le témoignage d'une participante en alphabétisation, Clémence, complète le tableau.

### Impacts sur les adultes analphabètes

RÉDUCTION DES ACTIVITÉS D'ALPHABÉTISATION — Entre 2003 et 2017, la variation de l'indice du prix à la consommation était de l'ordre de 27 %. Or, la subvention de base d'ABC des Portages n'a été ni indexée ni augmentée depuis 2003. Sans aucun étonnement, on comprendra qu'il s'agit là du principal problème financier de l'organisme.

Pour compenser les difficultés reliées à ce manque à gagner, ABC des Portages doit recourir au financement par projet. Toutefois, l'organisme doit limiter ses activités chaque fois qu'on lui refuse des contributions pour des projets particuliers. Ainsi, à certaines occasions, l'organisme se voit contraint de :

- raccourcir la saison de formation ;

- couper les heures de formation ou fermer des ateliers existants ;
- ne pas offrir de nouveaux ateliers, surtout dans les petites localités plus isolées.

Comme le territoire couvert par ABC des Portages est composé, entre autres, de plusieurs petites localités rurales, on peut penser que plusieurs personnes ne pourront pas s'alphabétiser.

RÉDUCTION DES ACTIVITÉS DE RECRUTEMENT, D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION — Un des freins importants à la réalisation des activités précitées reste le manque d'apport depuis l'abolition des Initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation (IFPCA).

Ce financement permettait à ABC des Portages de promouvoir ses activités auprès de personnes très difficiles à rejoindre parce qu'elles sont en situation de grande vulnérabilité et isolées tant géographiquement que socialement. Le vaste territoire à couvrir le rendait d'autant plus essentiel.

Depuis l'abolition des IFPCA, l'organisme ne peut réaliser que le strict minimum en matière de recrutement. Pourtant, rejoindre les adultes analphabètes réclame d'y consentir beaucoup d'efforts, notamment en allant à leur rencontre, là où ils se trouvent.

RÉDUCTION DE LA CAPACITÉ DE DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PROJETS — Les restrictions budgétaires freinent le développement de nouveaux projets à ABC des Portages. Plusieurs exemples illustrent les obstacles en la matière.

Faute de ressources, l'organisme ne peut offrir aux adultes une ou deux rencontres d'information en tête-à-tête avec les formatrices. Ces rencontres individuelles encouragent

souvent les personnes à s'engager dans le processus d'alphabétisation.

Autre exemple, par manque de financement récurrent, l'organisme n'a pas pu déployer au-delà d'une année un groupe d'alphabétisation familiale. Avec un budget aussi serré que le sien, l'organisme ne peut pas, non plus, répondre à certains besoins comme la francisation.

De façon générale, les contributions par projet ne laissent pas suffisamment de temps pour la consolidation des groupes, dans le respect du rythme des gens. En bout de piste, ce sont les personnes isolées, les familles, et les personnes immigrantes ou marginalisées qui souffrent du peu de développement de l'organisme.

### **Le récit de Clémence**

Les difficultés d'apprentissage de Clémence sont apparues très tôt. Elles résultent de la violence physique et de l'inceste subis par Clémence de l'âge de 9 à 18 ans. Souffrant d'un état de stress post-traumatique, Clémence n'a pas pu apprendre à écrire. Longtemps, elle s'est sentie incapable de sortir seule.

Grâce à un financement ponctuel, ABC des Portages a offert à Clémence un service adapté à sa situation et à ses besoins. Ainsi, elle a pu entreprendre ses apprentissages en tête-à-tête avec une formatrice. Après une année de formation en solo, Clémence a intégré un petit groupe. Elle fréquente ABC des Portages depuis huit ans.

Les ateliers d'alphabétisation ont réussi à extraire Clémence de sa condition économique, sociale et psychologique fragilisée par les violences subies dans son enfance. L'organisme continue à soutenir Clémence dans ses apprentissages d'écriture et d'autonomie. Les progrès sont visibles. Clémence a davantage confiance en elle-même, compte plus rapidement son argent, ce qui lui offre un plus grand contrôle sur son budget, et exprime son opinion plus facilement. Ses efforts d'alphabétisation ont aussi suscité la fierté de sa famille et lui permettent aujourd'hui de sortir de chez elle.

Clémence voudrait un jour travailler à temps partiel ou faire du bénévolat pour aider et se sentir utile. En attendant, elle aimerait bénéficier de plus de périodes de formation pour voir ses progrès s'accélérer.

Lorsqu'ABC des Portages manque de ressources, des adultes semblables à Clémence sont privés d'un milieu sécurisant leur offrant des services personnalisés et adaptés. Des services qui permettent à des adultes marginalisés d'accomplir des avancées significatives sur les plans éducatif et social.

### **Impacts sur l'organisme et le personnel**

On se doute que les réductions du financement public ont eu plusieurs impacts sur le personnel d'ABC des Portages. En ce domaine, précarité d'emploi et conditions de travail difficiles sont au rendez-vous. Plus spécifiquement, la subvention de base insuffisante et les budgets aléatoires

obligent ABC des Portages à adopter les mesures suivantes :

- Fermer ses portes de la fin juin à la fin août ;
- Offrir aux formatrices des emplois à temps partiel seulement ;
- Ne pas garantir, d'une année à l'autre, un nombre minimum d'heures de travail aux

- formatrices, notamment pour leur admissibilité à l'assurance-emploi ;
- Diminuer le temps de préparation des ateliers ;
  - Rassembler dans un même atelier des personnes avec des profils et des besoins très diversifiés ;
  - Ne pas fournir aux formatrices un accompagnement lorsqu'elles se déplacent le soir pour offrir des ateliers dans les petites localités ;
  - Tenir trois rencontres annuelles entre formatrices, plutôt que quatre, pour se ressourcer et échanger ;
  - Ne pas se doter de matériel pédagogique adapté et mis à jour régulièrement.

### Impacts sur le milieu

Lorsque les fonds manquent, les partenaires du milieu en vivent les conséquences. Certaines ressources invitent ABC des Portages à animer des ateliers, par exemple un atelier de récit de vie dans un groupe communautaire en santé mentale. En période de restrictions budgétaires, ABC des Portages doit établir un minimum de personnes participantes pour tenir l'atelier. Parfois, des ateliers ne voient pas le jour, faute d'inscriptions; ce qui fragilise l'offre de services des partenaires eux-mêmes.

Aussi, ABC des Portages dispose seulement de deux employées à temps plein, ce qui freine sa capacité de représentation. L'organisme doit donc limiter certaines de ses participations régulièrement, comme cela a été le cas pour un projet multisectoriel d'envergure régionale.

### Conclusion

Comme plusieurs autres groupes communautaires d'alphabétisation, la subvention de base d'ABC des Portages est nettement insuffisante. Il doit donc compter sur le financement de projets pour remplir sa mission. Sauf que ce type de contribution l'empêche de garantir le maintien et le développement de services variés et de qualité. C'est pourtant lorsqu'il s'acquitte de son rôle et de sa mission efficacement qu'ABC des Portages réussit le mieux à répondre aux besoins des populations les plus vulnérables, comme Clémence.

Au moins trois études <sup>1</sup> montrent que l'action communautaire autonome (ACA), dont font partie ABC des Portages et le CÉP, se trouve très ébranlée par ce sous-financement. L'ACA a dû faire face non seulement à des réductions financières entre 2010 et 2015, mais aussi à des vagues successives de restrictions budgétaires et de resserrements des règles de programmes, sans parler de l'abolition de certains d'entre eux.

Par ailleurs, on espère des améliorations significatives sur le plan du financement de la mission depuis l'annonce d'investissements au Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) et dans les secteurs de l'alphabétisation et de la francisation.

---

<sup>1</sup> Ces trois études sont celles de l'ICÉA (2016), du Conseil supérieur de l'éducation (2016) et de l'Institut

de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS, 2013).



## Impacts de la réduction du financement public sur un centre chargé de la formation générale des adultes

Le troisième et dernier portrait de cette série présente un centre chargé de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle. Rattaché à une commission scolaire, le centre d'éducation des adultes est situé non loin de Montréal, dans une ville de près de 50 000 personnes. Il dessert des milieux ruraux et urbains.

Entre 2010 et 2015, le centre a accusé une baisse de son financement :

- du ministère de l'Éducation ;
- indirectement, du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Emploi-Québec) ;
- et du ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI).

Les entrevues avec une enseignante et une ancienne étudiante ainsi que les précisions fournies par la direction du centre ont permis de dresser ce portrait.

### Impacts sur les adultes

**LIMITATION DES SERVICES PSYCHOSOCIAUX** — La diminution du financement public a grandement perturbé ces services entre 2010 et 2015. Par exemple, une seule orthopédagogue dessert près de 2 000 adultes dispersés dans plusieurs pavillons. Aussi, Emploi-Québec finance les services de deux techniciennes en travail social ; des services qui pourraient disparaître si Emploi-Québec décidait de se retirer.

Pourtant, offrir un soutien psychosocial peut faire toute la différence entre un succès et un échec. Lors de leur parcours de formation, certains adultes vivent des difficultés susceptibles de nuire à leurs études. On pense, par exemple, à des obstacles d'ordre familial, financier, de conciliation travail-études, de santé

mentale ou de dépendance à l'alcool. Le soutien psychosocial s'avère essentiel pour aider à surmonter ces difficultés et réussir ses études malgré tout.

Par ailleurs, le type de financement du centre encourage la diplomation du plus grand nombre d'adultes. Les centres ont donc intérêt à maintenir élevé le nombre d'inscriptions équivalant à un temps plein puisqu'une diminution entraînerait une baisse du prochain financement.

Ce faisant, on protège d'abord la formation générale des adultes et l'on réduit d'autres services à l'élève, comme l'orthopédagogie, le travail social, l'adaptation scolaire et l'aide psychosociale.

**DIMINUTION DU NOMBRE DE CLASSES EN FRANCISATION** - Les coupures opérées par le MIDI ont eu pour effet de réduire le nombre de classes en francisation. Ainsi, le centre a dû :

- renoncer à offrir des cours supplémentaires entre 2010 et 2015 ;
- prolonger l'attente avant l'ouverture d'une classe de francisation ;
- prolonger l'attente avant d'accéder à une formation ;
- raccourcir le temps de formation.

Rappelons que les cours en francisation concernent l'apprentissage de la langue et l'exploration des us et coutumes du Québec. En retardant la francisation, on ralentit l'intégration des personnes immigrantes.

**FERMETURE DE CLASSE EN INTÉGRATION SOCIALE** — Deux classes sur trois d'intégration sociale ont été fermées. Elles accueillait principalement des personnes avec une déficience légère ou moyenne. La direction impute cette fermeture à

une baisse de clientèle, mais cela pourrait aussi résulter d'un changement de programme pédagogique. Quoi qu'il en soit, un partenariat entre le centre et les services sociaux a permis

d'ouvrir quelques demi-journées par semaine de classes d'intégration socioprofessionnelle à cette clientèle.

---

---

Avant 2010, le centre a dû supprimer des cours offerts aux personnes âgées. Très appréciées, ces activités abordent des thèmes comme la mémoire, la forme physique, etc. Les compressions ont eu pour impact de limiter le nombre de formations auxquelles une même personne peut s'inscrire. Néanmoins, la direction a ajouté des cours, de sorte que les inscriptions sont passées de 800 à 2 000 entre 2010 et 2011.

---

---

**DIMINUTION DE LA DURÉE DE FORMATION SOUTENUE PAR EMPLOI-QUÉBEC** – Les programmes d'Emploi-Québec représentent souvent l'unique moyen pour les adultes de terminer leur secondaire ou de décrocher un diplôme d'études professionnelles (DEP). Sauf que, depuis 2010, Emploi-Québec offre la plus courte formation menant à un diplôme.

Par exemple, un élève qui doit réussir trois cours pour obtenir un DEP ne recevra pas de soutien financier pour suivre un cours en informatique. Pourtant, cette formation s'avérerait plus que nécessaire pour permettre à l'élève d'acquérir des compétences quasi obligatoires dans tous les milieux de travail.

En outre, le plus court chemin conduisant à un diplôme ne correspond pas nécessairement au premier choix de l'adulte et à ses besoins de formation.

Le temps accordé aux adultes pour compléter une formation a aussi été diminué, ce qui ne tient pas toujours compte du rythme ou des difficultés d'apprentissage des adultes.

Autre exigence : les adultes inscrits à un programme d'Emploi-Québec doivent consacrer six heures par jour à leurs études contrairement à cinq pour les autres personnes. Or, c'est beaucoup demander à des personnes qui font un retour aux études après un arrêt ou aux personnes qui éprouvent des difficultés d'apprentissage.

**RESTRICTION QUANT AU CHOIX DE LA FORMATION** — Emploi-Québec offre aux adultes uniquement des formations dans des domaines qui répondent aux besoins de main-d'œuvre de chaque région. La logique derrière cette règle consiste à financer la formation qui fournira un emploi le plus rapidement possible à l'élève.

## Le parcours de Valérie

Valérie arrête de fréquenter l'école alors qu'elle n'a pas de diplôme en poche. Puis, elle occupe divers emplois en secrétariat dans de petites entreprises qui lui offrent de mauvaises conditions de travail. Lasse de ces conditions, et enceinte de son premier enfant, Valérie décide d'utiliser sa période de chômage pour retourner aux études et acquérir un diplôme. Il lui manque deux cours pour obtenir son diplôme d'études secondaires et deux autres pour son diplôme d'études professionnelles en secrétariat (DEP).

Une première rencontre avec la SARCA de la commission scolaire l'informe qu'elle ne pourra probablement pas avoir accès à un soutien financier pour passer son diplôme d'études secondaires. On estime que Valérie possède tous les outils nécessaires pour se débrouiller seule. Valérie décide tout de même de demander un soutien à Emploi-Québec pour compléter son DEP en comptabilité. Dans un premier temps, l'agente refuse ce soutien parce qu'elle juge Valérie tout à fait capable de travailler et de suivre des cours en même temps. L'agente l'oriente vers les prêts et bourses.

Sauf que Valérie n'est pas admissible à une bourse et ne veut pas s'endetter pour terminer son secondaire V. Alors, avec courage et détermination, elle insiste pour recevoir une aide d'Emploi-Québec. Cette démarche aboutit. Valérie s'inscrit à un programme qui l'autorise à toucher son assurance-emploi tout en étudiant. Se pliant à la règle de la formation la plus courte, Valérie complète son secondaire V en deux mois. Après analyse de son dossier et de ce résultat remarquable, Emploi-Québec lui permet de poursuivre et de terminer ses deux autres cours afin d'obtenir un DEP non pas en comptabilité, comme le souhaite Valérie, mais en secrétariat.

En résumé, Valérie a réussi à suivre quatre cours en quatre mois et à décrocher deux diplômes, et ce, malgré les embûches rencontrées sur son chemin lors de ses démarches initiales. Aujourd'hui, elle a atteint un de ses objectifs, soit obtenir un emploi dans un organisme qui lui offre de meilleures conditions de travail.

Valérie cherche encore à améliorer sa situation et un diplôme d'études collégiales en bureautique lui permettrait de postuler à un poste mieux rémunéré. Cependant, Emploi-Québec ne finance pas ce type d'études.

## Impacts sur l'organisme et le personnel

### CHARGE PLUS GRANDE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

– Les compressions ne touchent pas les salaires du personnel enseignant puisqu'ils sont fixés en vertu d'une convention collective. Par contre, la convention du secteur adulte ne régit pas le nombre d'élèves par classe. Lorsque la direction doit appliquer des réductions de dépenses, elle peut accroître le nombre d'élèves par classe, ce qui se répercute sur la charge de travail. Le contexte est tout autre au secteur jeune où la

convention collective précise tant les salaires que le nombre d'élèves par classe.

SÉCURITÉ D'EMPLOI FRAGILISÉE PAR L'AUGMENTATION DE POSTES TEMPORAIRES – Le secteur adulte compte plus d'emplois temporaires que le secteur jeune. Lorsqu'on ne peut offrir des tâches au personnel du secteur jeune, on les affecte à des tâches du secteur adulte. Une situation qui risque de mettre au chômage un ou une enseignante du secteur adulte pour qui il n'y aurait plus de tâches.

CONDITIONS MATÉRIELLES VÉTUSTES — Ici aussi, le secteur adulte se trouve défavorisé par rapport au secteur jeune car les locaux et le matériel montrent de grands signes d'usure dans ce secteur. Les fenêtres sont vieilles et, dans certains cas, sont revêtues d'une pellicule isolante. Certaines classes sont si froides que les adultes doivent étudier avec leur manteau sur le dos.

### Conclusion

Bien qu'une bonne partie de la mission du centre ait été préservée, les services ont souffert des réductions du financement public. En premier lieu, les services psychosociaux, puis ceux en francisation, enfin ceux destinés aux personnes

âgées et aux personnes analphabètes. Une fois de plus, ce sont les populations les plus vulnérables qui ont fait les frais des réductions.

Les règles d'Emploi-Québec limitent également les chances des adultes inscrits en formation générale ou professionnelle de voir leurs conditions socio-économiques réellement s'améliorer. Ces mesures dictées par les compressions risquent de les maintenir dans la précarité tant à cause de la durée raccourcie des formations que du choix des cours imposés par Emploi-Québec.

En outre, malgré l'effet protecteur de la syndicalisation, les restrictions budgétaires affectent de diverses manières le personnel non permanent du secteur adulte.

---

---

Depuis les années 1990, le gouvernement ne finance plus l'éducation populaire offerte par les commissions scolaires. Ces dernières doivent assumer le coût de ce service. Or, l'éducation populaire, l'alphabetisation et la francisation font toujours partie du *Régime pédagogique de la formation générale des adultes* (Gouvernement du Québec, 2017). En ce sens, on peut affirmer qu'une partie de la mission des centres de formation générale aux adultes est atteinte par cet abandon.

---

---

## Conclusion des trois portraits

Les trois organisations présentées dans cette synthèse ont subi des réductions directes ou indirectes de leur financement public sous les trois formes suivantes :

- coupes financières et arrêt de certains programmes de subventions ;
- sous-financement chronique antérieur à la période de 2010 à 2015 ;
- resserrement de règles de programmes, comme ceux d'Emploi-Québec.

Ces réductions ont obligé les trois organisations à adopter des mesures parfois drastiques. Il leur a fallu supprimer des postes, des ateliers et des classes d'alphabétisation, diminuer le nombre d'heures de travail du personnel et couper dans les services psychosociaux. Des mesures qui trouvent écho dans l'enquête menée par l'ICÉA en 2016. On y démontre que « 45 organisations ont aboli 90 postes de travail et réduit presque 16 000 heures de travail entre 2010 et 2015 » (2016 : 68).

Les trois organisations présentées ici œuvrent dans les champs de l'éducation formelle et de l'action communautaire autonome en éducation. Leurs portraits illustrent donc en grande partie l'infrastructure québécoise nécessaire à l'apprentissage tout au long de la vie.

Ces organismes assurent la formation de base aux adultes, soit la capacité de maîtriser l'écriture et la lecture. Or, les personnes qui possèdent peu ou pas ces compétences se trouvent plus à risque de vivre une situation de pauvreté. Privées de cette formation de base, elles risquent aussi l'exclusion (ICÉA, 2016 : 65).

Deux de ces portraits, tout comme l'enquête de l'ICÉA, démontrent que le secteur de l'éducation populaire et de l'action communautaire autonome souffre tout particulièrement des coupes.

Les entrevues menées auprès des trois organismes établissent que ce sont souvent les personnes les plus pauvres, sans diplôme ou avec de faibles capacités de lecture et d'écriture qui en payent les conséquences.

Même si les trois organismes ont réussi à préserver l'essentiel de leur mission, il n'en demeure pas moins que certains aspects ont été durement touchés. Pour le milieu communautaire, la recherche incessante de sources de financement pour des projets gruge le temps précieux consacré à la mission. Les coupures de poste obligent aussi le personnel à faire plus avec moins, ce qui affecte inévitablement leurs pratiques.

Or, le Québec a tout intérêt à maintenir et à renforcer les méthodes d'apprentissage développées par l'éducation populaire. Elles sont souvent les seules réponses aux besoins des personnes exclues du système éducatif formel.

Si les organisations ont réussi à épargner leurs services essentiels, c'est en partie grâce au dévouement du personnel, mais aussi à la surcharge de travail qui se traduit par :

- des services maintenus malgré la fermeture de poste de travail ;
- des tâches et des classes plus nombreuses ;
- un risque d'épuisement professionnel plus élevé ;
- des conditions de travail précaires ;
- des salaires modestes.

Comme le dépeignent les trois portraits, les milieux où sont implantés les organismes subissent aussi les contrecoups des baisses du financement public, ce qui les fragilise.

Cependant, au premier chef, ce sont les adultes en apprentissage qui sont directement touchés par les réductions budgétaires, soit des personnes marginalisées ou aux prises avec de multiples problèmes sociaux, notamment de

faibles compétences en littératie, la pauvreté, des problèmes de santé et la violence.

En somme, cette étude illustre très bien les impacts humains de ce que l'ICÉA a mesuré quantitativement dans son enquête de 2016.

Lors du dépôt de la Politique de la réussite éducative et du plan économique du Québec en 2017, le gouvernement québécois a annoncé des réinvestissements en éducation des adultes. Mais, plusieurs de ces investissements

augmenteront de façon importante à partir de 2018-2019 seulement. Seront-ils équivalents ou supérieurs aux réductions successives du financement opérées dans le secteur de l'éducation des adultes? Les informations disponibles à ce sujet ne nous permettent pas de l'évaluer. Néanmoins, il va de soi pour l'ICÉA que la société gagnerait à ce que l'ensemble de la population québécoise enrichisse ses connaissances, ses compétences et sa diplomation tout au long de la vie.

## Bibliographie

Conseil supérieur de l'éducation. 2016. *L'éducation populaire : mise en lumière d'une approche éducative incontournable tout au long et au large de la vie. Avis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et à la ministre responsable de l'Enseignement supérieur. Version abrégée*, recherche réalisée par Maxime Steve Bégin et Jean Rousseau, 62 p.

Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA). 2016. « Adultes de 16 à 65 ans ayant un faible niveau de compétence en littératie ». In *Apprendre + Agir. Les indicateurs de l'ICÉA*. En ligne : [http://apprendre-agir.icea.qc.ca/index.php/INDICATEUR\\_5](http://apprendre-agir.icea.qc.ca/index.php/INDICATEUR_5), (consulté le 6 juin 2017).

Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS). 2013. *Les organismes communautaires au Québec. Financement et évolution des pratiques. Rapport de recherche*. Réalisée par Julie Depelteau, Francis Fortier et Guillaume Hébert., 39 p.